

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-057 DU 04 MARS 2009

Chargeant Madame Mamata BAKO épouse DJAOUGA,
Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de
Madame Christine OUINSAVI, Ministre du Commerce
pour compter du Mardi 03 mars 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
Vu le décret 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret 2009-053 du 02 Mars 2009 chargeant Monsieur **Issifou KOGUI-N'DOURO**,
Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'Intérim du Président de la République pour compter du Lundi 02 mars 2009.

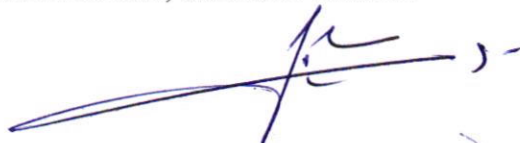
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 03 au vendredi 06 mars 2009, Madame la Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, est chargée de l'intérim du Ministre du Commerce, Madame Christine A.I. Nougbodé OUINSAVI, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 mars 2009

Pour Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre d'Etat Chargé
de la Défense Nationale, assurant l'intérim.



Issifou KOGUI-N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2- MIC 4 –
MEF 2 – MCAT 2 – AUTRES MINISTERES 23 – JORB 1.